

Monsieur le Directeur adjoint, Mesdames et Messieurs les membres du CNEA

La Fep-CFDT dans cette déclaration liminaire souhaite intervenir sur deux sujets : les problèmes posés par la gestion de la crise sanitaire dans les établissements et la question récurrente des conditions de travail des enseignants.

La CFDT a appelé à la grève le 13 janvier. Dans l'enseignement agricole privé, des enseignants, contractuels de droit public étaient dans le mouvement. Les représentants des organisations syndicales, n'ont pas eu l'occasion et c'est bien dommage de rencontrer en fin de soirée le ministre de l'Agriculture. Pourtant, la situation vécue par les personnels de l'enseignement agricole privé n'est pas différente de celle vécue par leurs homologues de l'éducation nationale.

Depuis la rentrée :

- Concernant les dispositifs de protection des autres et de soi, il a été remis un nombre variable de masques en tissu de qualité médiocre, alors que les autorités sanitaires recommandent des masques chirurgicaux (+efficaces) mais nous n'en avons jamais eus. Bilan, la plupart des enseignants achètent leurs masques.
- Qualité de l'air dans les classes : pas d'indicateur mais une chose est sûre avec les températures hivernales qui parfois ne dépassent pas les zéro degrés en journée, ouvrir implique d'avoir froid dans les classes (dont les chauffages ne sont pas modulables) ! La question des capteurs de CO₂ n'est même pas abordée dans bon nombre d'établissements. Le protocole d'aération se limite à ouvrir les fenêtres pendant la pause méridienne. Nous sommes loin des prescriptions édictées par le gouvernement.
- Emplois du temps des élèves : les absences très nombreuses de personnel, amplifiées par la circulation incontrôlée du variant omicron engendrent des emplois du temps à trous, enseignants qui ne sont pas remplacés la plupart du temps ce qui fait prendre beaucoup de retard dans la mise en œuvre des référentiels.
- Déroulement des cours depuis le 3 janvier : l'absentéisme dans les classes est très élevé. Certaines classes sont momentanément fermées. Bien sûr, l'établissement est ouvert mais étant sur le terrain avec nos collègues, nous pouvons vous assurer que les cours ne se déroulent pas normalement et que nous ne cessons d'adapter et ré-adapter nos progressions pédagogiques.
- Une enveloppe HSE COVID a été prévue mais avec peu d'éléments communiqués aux équipes sur le sujet. Pas de réunion d'équipe pour évaluer les besoins des élèves et

les moyens à mettre en œuvre au fil de l'eau pour tenter de palier à la situation de crise sanitaire.

Monsieur le Directeur adjoint, la Fep-CFDT demande la mise en place d'une réunion dédiée à ce sujet afin d'avoir déjà un état précis, chiffré, objectif de la situation sanitaire sur l'ensemble du territoire. Nous vous demandons d'ores et déjà d'anticiper pour le déroulement des examens session 2022. Les élèves inscrits à cette session sont ceux-là mêmes qui ont vécu un confinement au printemps 2020, une scolarité chaotique avec alternance distanciel/présentiel en 2021, des absences parfois longues quand ils ont été cas contact ou cas confirmés et une reprise avec ce fort taux d'absentéisme depuis le 3 janvier. Les retards pris par ces jeunes est réel et très important. Aménager le déroulement des examens pour ces apprenants et bien sûr les équipes doit être une priorité. Dans les établissements, les enseignants sont inquiets pour la préparation aux épreuves terminales des élèves, des CCF sont reportés et parallèlement ils doivent en équipe travailler à la préparation de rénovations pour 2022.

Nous souhaitons de nouveau vous alerter sur les conditions de travail des agents contractuels de droit public des établissements agricoles privés du temps plein qui n'ont pas le temps, les moyens d'assurer correctement l'ensemble de leurs missions. Vous avez accepté de réouvrir le dossier des obligations réglementaires de service puisqu'une réunion est prévue le 10 mars sur le sujet. Autant la Fep-CFDT est favorable globalement aux rénovations pédagogiques en cours, autant nous vous redisons que nous ne l'envisagerons que s'il y a un engagement de votre part pour une transition vers l'équité au niveau des obligations de service entre les enseignants des établissements privés temps plein et ceux du public.

Nous souhaitons mentionner aussi qu'hier dans tous les territoires et de plusieurs manières, la Fep-CFDT s'est mobilisée pour mettre sur le devant de la scène politique les sujets des rémunérations et du pouvoir d'achat des enseignant·es. Notre métier perd en attractivité et la rémunération en est une des raisons.

Merci pour votre écoute.